



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Louis Pasteur
Saint-Lô

21, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 50000 SAINT-LÔ
Tél: 02.33.72.55.92 - Fax: 02.33.72.55.92 - Mèl: Ce.0500095G@ac-caen.fr
Site Internet: <https://www.collegelouispasteur.fr/>

SECTION SPORTIVE ÉQUITATION

La Section Sportive Scolaire Équitation Collège Louis Pasteur de Saint-Lô

Les objectifs

Le premier objectif de la Section Sportive Scolaire Équitation est de favoriser la réussite scolaire par la motivation et la confiance en soi. C'est aussi le moyen de découvrir la diversité des emplois de cadres dans la filière équine et de se donner l'ambition de la poursuite d'études permettant d'y accéder.

Le dispositif

La Section est ouverte aux cavaliers ayant un niveau d'équitation équivalent aux Galops 2 ou 3. Ils montent à poney ou à cheval 2 fois 1h30 par semaine durant l'année scolaire, inclus dans leur emploi du temps (soit 54 séances). La participation financière des familles est de 550 € pour l'année (payable mensuellement). À ces séances de pratique s'ajoutent des séances théoriques pour préparer le passage de Galops ainsi que des séquences de « découverte de la filière équine » destinées à l'acquisition de connaissances générales liées au cheval et à son environnement économique et culturel. La section sportive fonctionne conjointement entre le collège Pasteur et le Lycée Le Verrier.

Les cours sont assurés par un Instructeur d'équitation (DES JEPS) et un Moniteur d'équitation (BP JEPS). La coordination pédagogique est assurée par un professeur du collège.

Lieu de pratique

Les élèves se rendent au Pôle hippique de Saint Lô en transport collectif pris en charge par celui-ci. Les familles récupèrent leur enfant au Pôle hippique à l'issue du cours si celui-ci se termine à 18h00.



Le recrutement

Dans le contexte actuel, nous ne pouvons maintenir les séances de détection.

Par conséquent, le recrutement se fera uniquement à partir du dossier de candidature.

L'ensemble des dossiers sera traité par la commission, qui est composée du Chef d'établissement, de l'Instructeur et de l'enseignant d'EPS.

Les critères sont : la motivation, le dossier scolaire et le niveau sportif.

Le dépôt des candidatures

La demande (ci-contre) est à retourner au collège Pasteur avant le **Lundi 17 Mai 2021** délai de rigueur.

Vous devez transmettre :

- la fiche candidature (recto verso)
- les bulletins de l'année en cours
- une copie du dernier galop obtenu
- une lettre de motivation (il s'agit pour le candidat d'exprimer en quelques mots pourquoi il souhaite intégrer la section sportive)

Les conditions requises

▪ Être en CM2 dans une école du secteur du collège Pasteur, ou être scolarisé au collège Pasteur, ou faire une demande de dérogation (document à demander au chef d'établissement où est actuellement scolarisé votre enfant) pour être scolarisé au collège Pasteur l'an prochain (attention, il n'y a pas d'internat au collège Pasteur).

▪ Fournir, par un médecin du sport (la liste des médecins agréés sera fournie par le collège), un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation.

▪ S'engager à prendre dès la rentrée scolaire une licence fédérale (montant 25 € pour 2020) et à s'inscrire à l'Association Sportive du collège (UNSS, montant 12 € pour 2020).



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Louis Pasteur
Saint-Lô

21, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 50000 SAINT-LÔ
Tél: 02.33.72.55.92 - Fax: 02.33.72.55.92 - Mèl: Ce.0500095G@ac-caen.fr
Site Internet: <https://www.collegelouispasteur.fr/>

SECTION SPORTIVE ÉQUITATION

FICHE DE CANDIDATURE – SECTION SPORTIVE ÉQUITATION DU COLLÈGE PASTEUR

(à renvoyer au collège Pasteur avant le **17/05/2021** en joignant les bulletins de l'année en cours, une petite lettre de motivation et copie du dernier galop obtenu)

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

Date de naissance :

Scolarité actuelle (classe et établissement) :

Nombre d'années de pratique de l'équitation :

Niveau de Galop ou équivalent :

Si pratiquant actuellement :

- Nom du club :
- Numéro de téléphone du club :
- N° d'adhérent fédéral :

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant désigné ci-dessus, l'autorise à faire acte de candidature et à participer aux activités de la section sportive équitation du collège Pasteur.

Fait à, le

Signature :

Contact :

- Établissement : Collège Louis Pasteur
- Adresse : 21, rue Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 204
- CP – Ville : 50004 SAINT LÔ cedex
- Téléphone : 02 33 72 55 90
- Mèl : ce.0500095g@ac-normandie.fr



Avis du professeur des écoles, ou du professeur principal :

➤ Rapport au travail :

.....

.....

.....

.....

➤ et au travail de groupe :

.....

.....

.....

.....

➤ Rapport aux autres :

.....

.....

.....

.....

➤ Rapport à la règle :

.....

.....

.....

.....

➤ Rapport au sport :

.....

.....

.....

.....

.....

**Noms - Prénoms - signature du professeur des écoles /
professeur principal :**

Tampon de l'établissement :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Louis Pasteur
Saint-Lô**

21, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 50000 SAINT-LÔ
Tél: 02.33.72.55.92 - Fax: 02.33.72.55.92 - Mèl: Ce.0500095G@ac-caen.fr
Site Internet: <https://www.collegelouispasteur.fr/>

SECTION SPORTIVE EQUITATION



**Le Pôle Hippique de Saint-Lô est site d'excellence sportive, il
accueille la section sportive « Equitation » du Collège Louis
PASTEUR de Saint-Lô**



**Le Pôle Hippique met tout en oeuvre pour vous offrir les
meilleures conditions de réussite, aussi bien scolaires que
sportives.**

- une formation d'excellence
- un encadrement sportif individualisé
- un emploi du temps adapté
- un programme d'animation varié



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Louis Pasteur
Saint-Lô**

21, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 50000 SAINT-LÔ
Tél: 02.33.72.55.92 - Fax: 02.33.72.55.92 - Mèl: Ce.0500095G@ac-caen.fr
Site Internet: <https://www.collegelouispasteur.fr/>

SECTION SPORTIVE EQUITATION

